

Thème : La stratégie de l'avocat dans les phases du procès pénal

Date : Mercredi 8 octobre 2025 de 14h00 à 17h00

Lieu : Visioconférence

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau : 2**

Objectifs :

- Comprendre l'importance d'avoir une stratégie de départ (quitte à la faire évoluer)
- Se donner les moyens par une préparation avant l'audience
- Mener l'audience et ne rien lâcher de l'exécution de la peine

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

I) Stratégie avant l'audience dans les dossiers avec et sans instruction préalable

II) Stratégie à l'audience pénale

III) Exercice des voies de recours et exécution des peines

➤ Moyens pédagogiques : Intervention orale interactive Communication des documents annexes supports à la formation Conseils opérationnels

➤ Modalités d'évaluation finale : un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Martine BOUCCARA, Avocate Honoraire au Barreau de Paris et Avocate au Barreau de New-York.

Diplômée en Criminologie Université de NY CUNY

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 85€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 45€ pour les avocats « jeune Barreau »

Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2024 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.